

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize,
Le quinze octobre,

le Conseil Municipal de la Commune de SAULZET-LE-FROID, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 10 heures sous la présidence de Monsieur Patrick PELLISSIER, Maire.

Date convocation Conseil Municipal : 7 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris part à la décision : 11

Présents : Eric AUTANT, Gérard BEAUDONNAT, Martine CHAUMET, Jean COUGOUL, Karine GOIGOUX, Jacques LAMBOLEY, Alain PELLISSIER, Patrick PELLISSIER, Sylvain PELLISSIER, Ophélie ROUX, Céline SILBERBERG.

Absents représentés : Martine CHAUMET (pouvoir à Céline SILBERBERG).

Mme Ophélie ROUX a été élue secrétaire.

OBJET : Approbation de la modification de la carte de zonage d'assainissement.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 juin 2016 au 13 juillet 2016 concernant la modification de la carte d'assainissement et donne lecture du rapport établi par le Commissaire Enquêteur et rappelle que le Conseil Municipal avait approuvé le projet de modification par délibération en date du 7 novembre 2015.

Il précise que le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette modification qui porte sur le zonage collectif de la totalité du bourg de Saulzet-le-Froid.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver la modification de la carte de zonage d'assainissement de la commune.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour appliquer la présente décision et réaliser cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

A Saulzet-le-Froid, le 17 octobre 2016

Le Maire,

Patrick PELLISSIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216304071-20161017-DELIB2016COM21-DE

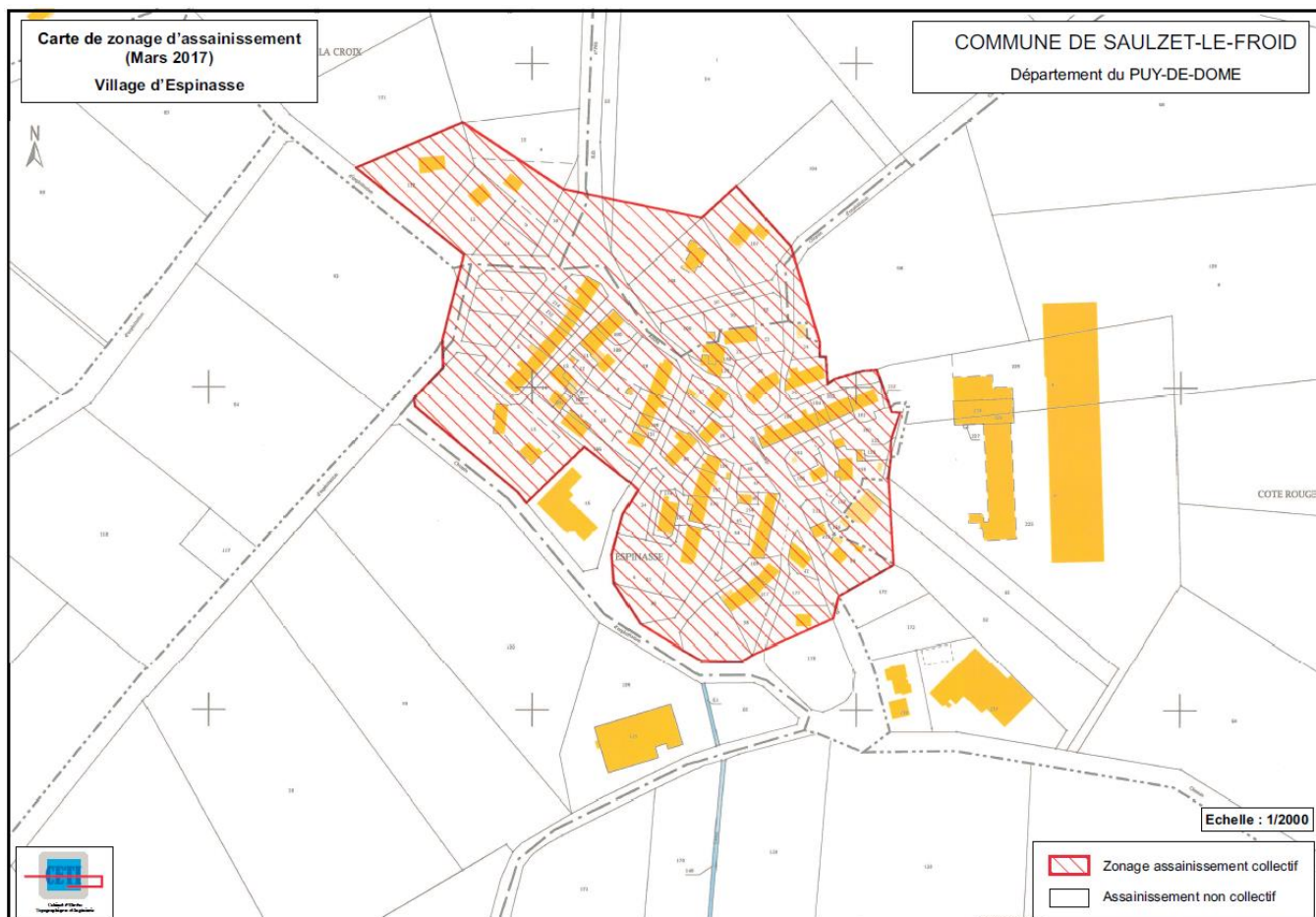
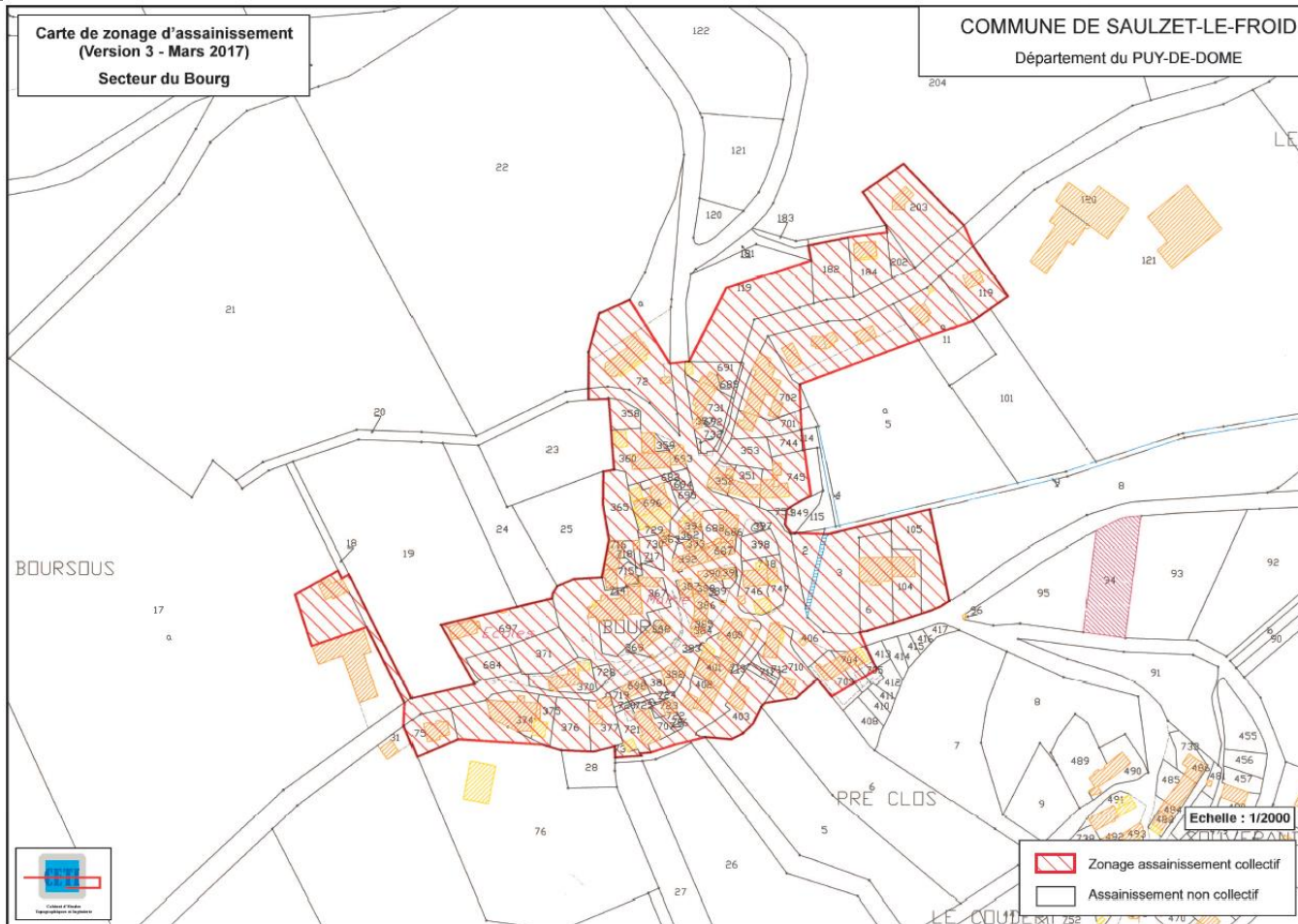
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2016

Publication : 17/10/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation





Carte de zonage d'assainissement